



Vivre ensemble à

# R i e u l a y

B U L L E T I N   D ' I N F O R M A T I O N S   M U N I C I P A L E S



Version  
numérique



Novembre - Décembre  
2025

N° 514

R I E U L A Y

# MARCHÉ DE NOËL

29 & 30 novembre 2025

Placette Coeur  
de Village ~ Ecole

- . Animations pour toute la famille
- . Visite du Père Noël
- . Patinoire
- . Tartiflette, vin chaud

Exposants,  
Marché artisanal  
Restauration sur place  
Sam : 14h - 19h / Dim : 10h - 19h



# Sommaire



- Page 3 : Permanences de vos élus
- Page 4 : Le mot du Maire
- Page 5 : Informations communales
- Page 16 : Culture
- Page 18 : La jeunesse à Rieulay
- Page 19 : Les Séniors
- Page 19 : Les Associations
- Page 20 : Les cultes
- Page 21 : L'agenda
- Page 22 : Les commerces



# Permanences de vos élus



**Marc DELECLUSE, Maire**

Reçoit tous les jours en mairie sur RDV

Tél. 03 27 86 92 40

[secretariat@rieulay.fr](mailto:secretariat@rieulay.fr)



**Marie-Lise BOURGHELLE,  
1ère Adjointe Jeunesse - Aide Sociale**

Reçoit le mardi matin de 10h à 12h

Sur demande de RDV

Tél. 03 27 86 92 40

[accueil@rieulay.fr](mailto:accueil@rieulay.fr)



**Alain Gausin,  
2ème Adjoint Associations - Manifestations**

Reçoit le lundi matin de 10h à 12h

Sur demande de RDV

Tél. 03 27 86 92 40

[accueil@rieulay.fr](mailto:accueil@rieulay.fr)



**Maryse PAYEN,  
3ème Adjoint Finances**

Reçoit le vendredi après-midi de 14h à 16h

Sur demande de RDV

Tél. 03 27 86 92 40

[accueil@rieulay.fr](mailto:accueil@rieulay.fr)



**Guido GHERARDINI,  
4ème Adjoint Sécurité - Citoyenneté**

Reçoit le mercredi matin de 10h à 12h

Sur demande de RDV

Tél. 03 27 86 92 40

[accueil@rieulay.fr](mailto:accueil@rieulay.fr)

## Le mot du maire

Chères Rieulaysiennes, chers Rieulaysiens,

Les mois de septembre et octobre furent intenses en activités dans notre village. La rentrée des classes s'est déroulée dans de bonnes conditions, bien qu'il faille déplorer la fermeture d'une classe, mais nous connaissons tous le problème démographique de notre région.

Cette rentrée c'est la réouverture de la piscine d'Hornaing, "Au cœur d'eau". Nos enfants de l'école Le Colombier reprendront les leçons dès le mois de février. Le changement pour les communes, c'est la prise en charge financière des transports pour la piscine par Cœur d'Ostrevent Agglo.

La fête de Argales a reçu un franc succès, la qualité des orchestres fut à la hauteur de nos attentes. Vous êtes venus très nombreux et le beau temps étant aussi de la fête, nous ne pouvons que nous réjouir du déroulement de cette journée qui est une récompense faite aux associations participantes.

La programmation de ces derniers mois de l'année reste intense : D'abord, la « Semaine bleue », en octobre, semaine d'activités intergénérationnelles en collaboration avec l'EHPAD, l'école, l'ALSH, la médiathèque et le Comité des anciens.

La journée "Octobre rose" du 25 octobre un évènement fort en communication pour sensibiliser nos rieulaysiennes au dépistage du cancer du sein. De nombreux partenaires nous ont accompagnés, y compris Cœur d'Ostrevent Agglo.

A venir le 31 octobre les Allumoirs, avec une déambulation musicale des enfants déguisés, dans la commune et un concours de déguisements.

Le Marché de Noël se déroulera quant à lui les 29 et 30 novembre, avec des animations et l'installation d'une patinoire pour marquer les fêtes de fin d'année.

Je me réjouis de l'ouverture de l'institut L'Écrin Douceur, ouvert depuis le 1er octobre 2025, au 14 rue des Sarts à Rieulay, qui vous permettra de passer un véritable moment de détente dans une ambiance douce et apaisante.

Mais aussi, un dossier complexe enfin finalisé ! Le projet d'implantation d'un restaurant dans la maison du terril va se réaliser suite à l'obtention du permis de construire.

Quelques informations moins réjouissantes.

Je regrette vivement la fermeture du magasin « Au fil des saisons » mais il faut bien noter que l'activité d'un commerce dépend de l'assiduité de ses clients. C'est une perte considérable pour notre village.

Question sécurité, et notamment la vitesse dans le village, de nombreux contrôles sont effectués. De fin aout à ce jour, des contrôles ont été opérés 21 fois, soit un tous les deux jours. Les verbalisations concernent la vitesse et les stops. Je suis désolé pour les rieulaysiens verbalisés, mais il ne faut pas se plaindre de la vitesse et en même temps ne pas la respecter.

Autre contrariété, l'état lamentable des extérieurs du pigeonnier depuis son accession par un particulier. Une mise en demeure lui est parvenue afin qu'il procède au nettoyage des abords. Affaire à suivre.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Cordialement.

Votre maire  
Marc DELECLUSE





## COMPTE-RENDU DE SÉANCE N°1 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2025

**Présents :** Marc DELECLUSE ; Marie Lise BOURGHELLE ; Maryse PAYEN ; Elisabeth ATMEARE ; Marie-Noëlle LEBRUN ; Alain GAUSIN ; Eric MAJORCZYK ; Annie MATHON ; Guido GHERARDINI ; Jean Marc MACKRE ; Patrice WIESZCZOSZYNSKI ; Marie Laure DOXIN ; Damien DALLA COSTA ; Nadine DARcq.

**Absent :** Marjorie DEFRETIN.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales, Madame Elisabeth ATMEARE a été nommée secrétaire de séance.

### I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE SEANCE DU 10 JUIN 2025

=> Adopté à l'unanimité

### II. DELIBERATIONS

#### - URBANISME

##### 1. Déclassement des parcelles cadastrées N°A9 et A10

La commune de Rieulay est propriétaire de la parcelle N° A 9 et A 10 situées en zone naturelle (zone N) à la Tourbière :

- La parcelle N°A9 est d'une surface de 0.1891 hectares (soit 1 891 m<sup>2</sup>) ,
- La parcelle N° 10 d'une surface de 0.1480 hectares (soit 1 480 m<sup>2</sup>) .
- Soit un total de 0. 3 372 hectares (3 372 m<sup>2</sup>) .

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que Monsieur et Madame Lemaire souhaite faire l'acquisition de ces 2 parcelles car elles enclavent leur parcelle cadastrée n°A140, rendant son accès et son usage limités. Monsieur et Madame Lemaire souhaitent aménager ces 2 parcelles en pâture destinées à accueillir des chevaux.

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur la désaffection du domaine public des parcelles A 9 et A10 et d'approuver le déclassement du domaine public communal des parcelles A 9 et A10 pour les faire entrer dans le domaine privé communal, afin de réaliser la cession de ces 2 parcelles au profit de Monsieur et Madame Lemaire.

=> Adopté à l'unanimité

##### 2. Déclassement de la parcelle N° A 971 - Parking rue de l'Espace terril

En séance du 19 décembre 2023, le conseil municipal s'est prononcé en faveur de la signature d'un compromis de vente des parcelles cadastrées A 912 (Maison du Terril) et A 914 (parking) au profit de la SARL AB Finance pour son projet d'implantation d'activités de services.

La SARL AB Finance, futur acquéreur, a sollicité la commune pour l'acquisition d'une bande cadastrale cadastrée A 971, complémentaire à la parcelle A 914 correspondant au parking, d'une superficie de 67m<sup>2</sup>.

Afin de réaliser la cession de la parcelle complémentaire, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer sur ce dossier et :

- De constater la désaffection du domaine public de la parcelle A 971
- D'approuver le déclassement du domaine public communal de la parcelle A 971 pour la faire entrer dans le domaine privé communal.

=> Adopté à l'unanimité

## **COMPTE-RENDU DE SÉANCE N°2 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2025**

**Présents :** Marc DELECLUSE ; Marie Lise BOURGHELLE ; Maryse PAYEN ; Elisabeth ATMEARE ; Marie-Noëlle LEBRUN ; Alain GAUSIN ; Eric MAJORCZYK ; Marjorie DEFRETIN ; Annie MATHON ; Guido GHERARDINI ; Jean Marc MACKRE ; Patrice WIESZCZOSZYNSKI ; Marie Laure DOXIN ; Damien DALLA COSTA ; Nadine DARcq.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales, Madame Marjorie DEFRETIN a été nommée secrétaire de séance.

### **DELIBERATIONS**

#### **- AFFAIRES GÉNÉRALES**

##### **1. Consultation CDG 59 – Affiliation volontaire du Syndicat des ports intérieurs du canal seine Nord Europe**

Le syndicat mixte des ports intérieurs du canal Seine- Nord Europe a sollicité son affiliation volontaire au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Nord.

Conformément à l'article L452-20 du code général de la fonction publique et au décret n°85-643 du 26 juin 1985, la consultation des collectivités et établissements publics affiliés au CDG 59 est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande d'affiliation.

Il est proposé à l'assemblée délibérante de se prononcer sur cette demande d'affiliation.

=> Adopté à l'unanimité

##### **2. Régime de l'autorisation préalable de mise en location et régime de l'autorisation préalable à la division**

###### **- Mise en œuvre sur la commune de Rieulay**

En séance du conseil communautaire du 09 décembre 2021, Cœur d'Ostrevent Agglo avait approuvé la mise en œuvre de ces 2 régimes, à titre expérimental et pour une durée de 3 années, sur 8 communes du territoire communautaire. Cette phase d'expérimentation, engagée le 1er janvier 2023, s'achève au 31 décembre 2025.

Par délibération du conseil communautaire du 25 septembre 2025, Cœur d'Ostrevent Agglo a délibéré pour la pérennisation sur les 8 communes de l'expérimentation et la mise en œuvre sur les autres communes volontaires du territoire communautaire.

Ce mécanisme de contrôle du parc locatif privé a pour objectifs :

- De stopper la densification abusive.
- D'assurer un logement digne aux locataires.
- De lutter contre les marchands de sommeil.
- D'améliorer la qualité du patrimoine immobilier.
- De conforter l'attractivité du territoire.

Le conseil municipal est sollicité concernant le régime de l'autorisation préalable de mise en location et le régime de l'autorisation préalable à la division pour leur mise en œuvre sur la commune de Rieulay, selon les conditions suivantes :

- **Type d'intervention**

- L'autorisation préalable de mise en location (APML).
- L'autorisation préalable à la division.

Le régime de l'APML conditionne la conclusion d'un contrat de location d'un logement à une autorisation préalable.

Dans le cadre du régime de l'autorisation préalable à la division, le bailleur ou le gestionnaire immobilier doit faire une demande d'autorisation avant la réalisation de travaux de division d'un logement.

- **Périmètre**

Le périmètre d'application du régime de l'autorisation préalable de mise en location et du régime de l'autorisation préalable à la division s'applique sur l'intégralité du territoire communal.

Il est donc proposé aux membres du conseil municipal :

- D'instaurer, sous l'égide de Cœur d'Ostrevent Agglo, le régime de l'autorisation préalable de mise en location et le régime de l'autorisation préalable à la division, pour la commune de Rieulay sur l'intégralité du territoire communal, en application des modalités ci-avant détaillées.
- D'autoriser le Maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer tous les documents nécessaires à l'exécution du dispositif.

=> Adopté à l'unanimité

#### **- URBANISME**

#### **3. Transfert de domanialité de la RD 2047 rue Fernand Rombeau du domaine public départemental dans le domaine public de la Commune de Rieulay**

L'article L3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques permet le transfert entre personnes publiques des biens qui relèvent de leur domaine public, sans déclassement, lorsqu'ils sont destinés à l'exercice de leurs compétences et relèveront de leur domaine public.

La rue Fernand Rombeau dite RD-2047 est une route départementale qui appartient au domaine public du Département du Nord.

En commission permanente du 30 juin 2025, le Département du Nord a approuvé le transfert de la RD 2047 du domaine public départemental dans le domaine public de la commune de Rieulay et de Marchiennes.

Le transfert de domanialité concerne le transfert dans le domaine public de la commune de Rieulay de 680 ml à droite et 1166 ml à gauche de la rue Rombeau. Pour information, le transfert dans le domaine public de la commune de Marchiennes est de 576 ml à droite et 90 ml à gauche.

Ces transferts sont opérés moyennant le versement d'une souste départementale de 130 000 € HT pour chaque commune. Il est proposé à l'assemblée délibérante d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention entre le Département du Nord et les communes de Rieulay et de Marchiennes dans les termes du projet de convention joint en annexe, et de signer tout actes afférents à ce dossier.

=> Adopté à l'unanimité

#### **4. Mise à jour du tableau de voiries communales**

Suite au transfert de domanialité de la rue Fernand Rombeau dans le domaine public de la Commune de Rieulay, Il est nécessaire de modifier le tableau de voiries communales.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la nouvelle longueur de voirie communale, d'un total de 6 656 mètres linéaires, selon le tableau annexé à la présente délibération.

=> Adopté à l'unanimité

#### **- FINANCES**

#### **5. Cession des parcelles A9 et A10**

Suite à la désaffection et le déclassement des parcelles cadastrées A9 et A10, Il est proposé à l'assemblée délibérante de bien vouloir se prononcer sur la vente des parcelles cadastrées A9 et A10, au profit de Monsieur et Madame Lemaire.

Estimation du notaire : 5 000 € l'hectare (soit +/- 0.50 € /m<sup>2</sup>).

- Parcalle N° A 9 d'une contenance de 0.1891 hectares (soit 1 891 m<sup>2</sup>) : 940 €.
- Parcalle N° A 10 d'une contenance de 0.1480 hectares (soit 1480 m<sup>2</sup>) : 740 €.
- Soit une contenance totale de 3 337 m<sup>2</sup> au prix de vente de 1 680 €.

=> Adopté à l'unanimité

## 6. Cession complémentaire de parcelle du parking de la maison du terril

Suite à la désaffection et le déclassement de la parcelle N°971, d'une surface totale de 67 m<sup>2</sup>, Il est proposé à l'assemblée délibérante de bien vouloir se prononcer sur la vente au profit de la SARL AB Finance la parcelle cadastrée section N° 971.

- Prix au m<sup>2</sup> : 35 € (sur la base de l'estimation des domaines - Cf. vente de la parcelle A914)
- Surface cédée : superficie de 67 m<sup>2</sup>
- Prix net vendeur de 2 345 €.

=> Adopté à l'unanimité

## 7. Délibération modificative N°1 : Régularisation d'écritures et ajustement de crédits

Annulation de charges du rectorat 2016 – Reprise du résultat 2024 - Ecritures en non-valeur - Régularisation de cautions Salle des Fêtes – Régularisation d'écritures Taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)

Section	Imputation	D/R	MONTANT AVANT	MONTANT DM	MONTANT APRÈS
Fnt	6542. D- RF	D	0,00 €	4 400,00 €	4 400,00 €
Fnt	7391112. D- RF	D	0,00 €	2 005,00 €	2 005,00 €
Fnt	75888. R- RF	R	2 500,00 €	2 005,00 €	4 505,00 €
Fnt	781. R- RF	R	2 267,00 €	4 400,00 €	6 667,00 €
Inv	001. D- RF	D	64 684,48 €	-57 841,18 €	6 843,30 €
Inv	10226. D- RF	D	0,00 €	8 020,00 €	8 020,00 €
Inv	165. D- RF	D	0,00 €	5 780,00 €	5 780,00 €
Inv	165. R- RE	R	0,00 €	600,00 €	600,00 €
Inv	2188. D- RE	D	43 218,00 €	44 641,18 €	87 859,18 €

=> Adopté par 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Nadine Darcq et Damien Dalla COSTA)

## 8. Signature d'un prêt avec la Banque des Territoires pour les travaux de réhabilitation de la rue Fernand Rombeau

Afin de réaliser les travaux de la rue Fernand Rombeau qui s'élèvent à environ 480 000 € TTC, il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à souscrire à l'emprunt auprès de la Banque des Territoires et à prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

### Caractéristique du prêt investissement public :

- Prêt révisable sur le taux du Livret A (1.7%) et Révisable sur le Livret A + 1.30%, soit 3.00% révisable,
- Montant du prêt : 260 000 €
- Durée : 25 ans
- Périodicité des échéances : trimestrielles

=> Adopté à l'unanimité

## 9. Redevance d'occupation du domaine public - GRDF – Année 2025

L'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz dans la commune donne lieu au paiement d'une redevance (RODP) conformément à l'article R2333-114 du Code Général des collectivités territoriales, et en application du contrat de concession signé le 24 octobre 2002 pour une durée de 30 ans.

Montant de la RODP GRDF 2025 : 321 euros, soit :

- Longueur de canalisation à prendre en compte : 3 603 mètres
- Taux de redevance : 0.035 / m
- Coefficient de revalorisation : 1,42
- RODP 2025 = ((3 603 x 0,035) +100) x 1,42 = 321 euros

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'approuver le montant de la redevance d'Occupation de Domaine Public GRDF au titre de l'année 2025.

=> Adopté à l'unanimité

## 10. Attribution d'aide financière pour l'achat d'un véhicule électrique

Suite à l'examen des dossiers, il est proposé d'attribuer une aide à l'achat d'un véhicule électrique à :

- Madame Sabine Gambiez pour l'achat d'un vélo électrique, ouvrant droit à une subvention de 100 euros,
- Madame Véronique Ludwiczak pour l'achat d'un vélo électrique, ouvrant droit à une subvention de 100 euros.

=> Adopté à l'unanimité

## 11. Attribution d'aides financières aux installations économies en énergie

Suite à l'examen du dossier, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une aide financière aux installations économies en énergie à Monsieur et Madame Pagniez pour l'acquisition d'un poêle à pellets ouvrant droit à une subvention de 300 euros.

=> Adopté à l'unanimité

### - RESSOURCES HUMAINES

## 12. Création de postes non permanents pour un accroissement temporaire d'activité au service jeunesse

Considérant qu'il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité suite à l'augmentation de l'activité au sein du service jeunesse ;

Il est proposé à l'assemblée délibérante :

- D'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité en application de l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique,
- De créer 2 emplois non permanents relevant du grade d'adjoint d'animation territorial de 2ème classe de la catégorie hiérarchique C, pour exercer les fonctions d'agent d'animation suite à l'accroissement temporaire d'activité, d'une durée hebdomadaire de travail égale à 30 heures (30/35ème),
- De créer 2 emplois non permanents relevant du grade d'adjoint d'animation territorial de 2ème classe de la catégorie hiérarchique C pour exercer les fonctions d'agent d'animation suite à un accroissement temporaire d'activité, d'une durée hebdomadaire de travail égale à 20 heures (20/35ème).

=> Adopté à l'unanimité

### - INFORMATIONS COMMUNALES

#### • Rappel – Règlement du conseil municipal

Monsieur le maire : « Je m'adresse à Monsieur Dalla Costa, suite aux interventions qu'il fait, qui ne sont pas télévisées mais presque, et je suis surpris de voir qu'on nous reproche, au conseil municipal, de n'avoir qu'une seule question autorisée pour l'opposition.

Monsieur Dalla Costa, est-ce que vous vous souvenez de la délibération n°2020-06- 20 - Adoption du règlement du conseil municipal ?

Vous l'avez voté, cette délibération a été votée à l'unanimité. Donc je ne vois pas pourquoi aujourd'hui on nous reproche de ne pas répondre aux questions. »

Monsieur Dalla Costa répond : « Je vous reproche de ne pas avoir donné suite à ce que l'on vous a sollicité ».

Monsieur le Maire répond : « Parce que ce n'est pas dans le règlement. Et le règlement vous l'avez voté. Il y a un règlement donc quand on vote un règlement, on s'en souvient, et on ne dit pas à la population que le maire, c'est un méchant garçon. Alors critiquer ce qu'on a voté, ce n'est pas normal, c'est ballot. Un moment, il faut dire les choses comme elles sont et pas comme on a envie qu'elles soient.

Ça ne vous plaît pas mais ce n'est pas la vérité. La vérité, c'est qu'il y a un règlement mais vous n'y connaissez rien. »

**- Point d'étape – Rénovation de l'église :**

Conformément au mot du maire paru dans le bulletin communal du mois d'octobre / novembre, la subvention de 15 000 € a été notifiée par la Région. La commune passe la commande pour établir un diagnostic de l'état de l'édifice et envisager un estimatif de sa restauration dans un ordre chronologique. La commande sera passée auprès du cabinet d'étude AGENCE NATHALIE T'KINT Architectes du Patrimoine, qui doit être obligatoirement agréé par les bâtiments de France.

**- Point d'étape - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) :**

Le conseil municipal a délibéré en avril 2025. La commune s'associe avec Cœur d'Ostrevent Agglo pour intégrer le projet du PAVE de la commune dans l'étude de méthodologie engagée pour l'audit accessibilité et les futurs l'aménagement du site des Argales. L'objectif est d'articuler le PAVE de la commune avec celui de Cœur d'Ostrevent Agglo pour une cohérence des aménagements. En effet, Cœur d'Ostrevent Agglo a pris la compétence pour l'aménagement du site des Argales et va donc également lancer un PAVE sur le site. Le PAVE de Cœur d'Ostrevent arrive jusque la rue Suzanne Lanoy pour l'accès au terril. L'objectif est d'avoir un PAVE cohérent avec la commune.

Des courriers seront prochainement envoyés aux différents partenaires éventuels pour composer le COPIL (comité de pilotage) du projet avec des représentants des services de l'Etat, le SCOT, le cabinet d'urbanisme, les associations, des parents d'élèves, des commerçants, des membres du Conseil Municipal...).

Les COTECH pourront également être organisés pour recueillir des données relatives au diagnostic et les plans d'action éventuels.

Une partie de la population pourra s'exprimer et les comptes rendus remonteront dans les instances de façon à intégrer les demandes dans les 2 PAVEs.

Cœur d'Ostrevent Agglo a identifié son bureau d'étude qui est URBYCOM et l'objectif est de prendre le même bureau d'étude.

**- Point d'étapes – Lotissement rural**

A l'origine le bilan financier du projet était excédentaire. Il n'y avait pas d'engagement financier pour la commune. Le budget du lotissement était équilibré et l'engagement financier était pour l'aménageur.

Compte tenu des contextes subis depuis 2021 (flambée des prix des matériaux, énergies, les guerres), le bilan de l'opération est déficitaire (- 650 000 € en 2021, -300 000€ en 2024,...). Il y a donc un engagement financier pour la commune.

Les différents COPIL (comité de pilotage) de l'OAP, ont abouti à des réflexions pour équilibrer l'opération et limiter les conséquences financières pour la commune. Il faut élargir le projet, mais malheureusement elle ne dispose pas de la surface nécessaire pour agrandir le projet.

Après réflexion, pour élargir le projet, il faudrait intégrer le projet des caves de Rieulay dans l'Opération d'Aménagement et de Programmation du projet de lotissement. En collaboration avec l'Etablissement Public Foncier (EPF), il est pertinent d'intégrer des logements locatifs dans le bâtiment des caves de Rieulay et de supprimer les locatifs prévus dans le lotissement afin de prévoir plus de terrains constructibles.

Les propriétaires des caves de Rieulay ont été sollicités et sont d'accord pour nous permettre de réaliser un diagnostic technique, structurel et sanitaire des caves pour évaluer l'état du bâtiment. Ensuite, L'EPF sera partenaire de la commune pour négocier l'acquisition du bâtiment. Ce n'est pas la commune qui va l'acheter. L'EPF fera ensuite les travaux de réhabilitation pour le remettre en état pour le revendre à l'aménageur pour y réaliser les logements.

Le prix correspondra au prix foncier + coût de gestion de l'EPF + 20 % du coût des travaux, l'EPF prend 80 % à sa charge.

Le caractère des caves sera conservé et des parcelles complémentaires seront créées sur le côté du bâtiment. Un cheminement pourra être ainsi créé jusqu'au lotissement, par la zone naturelle qui se situe derrière les caves.

L'étude de structure coutera entre 3 000 € et 5 000 €.

Cœur d'Ostrevent Agglo a une compétence de développement économique et sera associé à la démarche car quelques cellules commerciales pourraient également être implantées dans le futur projet d'aménagement des caves de Rieulay.

Les démarches seront engagées début d'année 2026.



### - Inspection académique – Rupture de bail

L'inspection académique a mis fin à son bail en juin 2025. Le bâtiment est libre. L'idée sera de le remettre en état pour en faire un logement. La commune s'associe avec le chantier d'insertion de Cœur d'Ostrevent Agglo et reste en attente des devis de rénovation.

### - Point d'étape Travaux rue Rombeau

**Monsieur le Maire s'adresse de nouveau à Monsieur Dalla Costa :** « J'entends dire que les travaux de la rue Rombeau, ça n'avance pas. Comme vous dites partout, en porte à porte que vous êtes le précurseur du projet de réaménagement de la rue Rombeau, que c'est grâce à vous, c'est formidable, donc nous on a rien fait, c'est vous qui avez tout fait. Donc peut-être pourriez-vous m'expliquer pourquoi ça tarde un peu ? Vous connaissez le dossier ? Non ?

Alors je vous fais un petit rappel :

*En 2023, qui est allé voir le maire de Marchiennes, M Merly, pour faire la rue Rombeau ? c'est moi !*

*En 2024, fin 2024, qui est allé voir Laurent Martinez (mairie de Marchiennes) pour qu'on se mette d'accord sur la rue Rombeau ? C'est moi !*

*Qui a contacté le Département et a reçu le Département du Nord pour négocier l'attribution d'une soulté de 260 000 € ? C'est bien le maire de Marchiennes et de Rieulay ! Vous n'étiez déjà plus dans le groupe majoritaire à l'époque.*

*Pourquoi Noréade a fait les travaux en 2025 ? Parce que Monsieur le maire de Rieulay a écrit à Noréade pour leur dire qu'on avait l'intention de refaire la route en 2025, alors que dans le programme pluriannuel de Noréade, leurs travaux étaient prévus en 2027. J'ai donc été contacté par le directeur qui m'a confirmé qu'en effet, ce serait dommage de démolir la route. Noréade a donc décidé de faire les travaux au 1er semestre. Ils ont été plus rapides que prévus, car leurs travaux devaient être finis en octobre.*

*Et nous, pourquoi on a pas démarré les travaux ? Parce que l'on vient seulement de délibérer aujourd'hui le fait d'être propriétaire, parce que le Département, du mois de juin, de la commission permanente à la plénière, a mis 3 mois, le 9 septembre. Nous avons reçu la délibération du Département à Rieulay le 1er octobre. Et avant ça on ne peut rien faire.*

*J'ai entendu aussi, qu'on a pas payé les travaux Noréade de la rue Rombeau. Heureusement, c'est 300 000€ les travaux Noréade de la rue Rombeau ! C'est Noréade qui paie. Et qui finance Noréade ?*

**Monsieur Dalla Costa répond :** « La commune »

**Monsieur le Maire répond :** « Non, monsieur, ce n'est pas la commune qui finance Noréade, c'est l'eau, c'est les habitants !

*Vous voyez, tout ça c'est la vérité ! Ça c'est ce qu'il faut dire, et pour ça il faut s'y connaître ! Et arrêter de dire que le maire fait n'importe quoi ! Des textes comme ça il faut savoir les dire, ce n'est pas devant un prompteur qu'on le dit !*

*L'appel d'offre est fait, les résultats sont tombés, il y aura une commission d'appel d'offre début novembre. Marchiennes délibère seulement le 27 octobre pour en avoir la propriété, et seulement après on pourra notifier le marché fin novembre, et là on va pouvoir travailler.*

*Ça s'est exactement ce qu'il faut entendre ! Et quand on pose les questions, il faut poser les bonnes questions. »*

### - Manifestations municipales de fin d'année

Monsieur le maire : « Là c'est pareil, je prends les réseaux sociaux, et je vois : Important, rieulaysiens, la commune fait les Allumoirs sans demander l'autorisation à Madame dalla Costa, présidente de l'amicale laïque ! Depuis quand l'amicale laïque est propriétaire des Allumoirs ? Depuis quand Madame Dalla Costa en est propriétaire ?

*Les Allumoirs ont été créés il y a plus de 20 ans, c'est l'école de musique et les parents d'élèves qui ont créé les Allumoirs. Je le sais, j'y étais à l'école de musique. On avait même appris la chanson des allumoirs pour se promener dans les rues. Ce n'est pas d'aujourd'hui. Et sans la commune qu'est-ce qu'elle aurait fait ? Et d'ailleurs ce n'est pas la mairie qui le reprend, c'est l'OMC et l'APE !*

*C'est comme le marché de noël, ça appartient à qui ? A l'amicale laïque ? A Madame Angélique Dalla Costa ? C'est quoi cette affaire ? A quoi on joue ? Franchement, je rêve ! Des gens qui s'approprient les manifestations.*

*Cela fait 3 conseils municipaux que l'on parle de l'amicale laïque. L'amicale laïque, c'est n'importe quoi et tant que ça ne sera pas mis en ordre, je n'en parlerai plus.*

*Il est tant que Madame Dalla Costa, Présidente de l'amicale laïque, prenne ses responsabilités, là ça commence à bien faire ! »*

# Informations communales

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Marc Delecluse, Maire de Rieulay et les membres du conseil municipal sont heureux de vous accueillir à la cérémonie de commémoration de l'armistice de la 1ère guerre mondiale qui se tiendra le mardi 11 novembre à 11h00. Rassemblement devant la mairie.

Chants patriotiques par les élèves de l'école.



## PLANTONS LE DÉCOR



**PLANTONS LE DÉCOR®**  
Espaces naturels régionaux

espace  
naturels  
régionaux  
Région  
Hauts-de-France

COMMANDÉE GROUPÉE  
arbres, arbustes, fruitiers  
6 variétés potagères

2025  
2026

[www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr)

Découvrez, apprenez, commandez!

**COMMANDÉZ AVANT LE 21 JANVIER.**  
L'opération régionale « Plantons le décor » permet à tous (habitants, agriculteurs, entreprises, communes, etc.) de commander des espèces locales d'arbustes et d'arbres, des variétés fruitières et des semences légumières, toutes issues de pépiniéristes ou d'horticulteurs locaux.



**PLANTONS LE DÉCOR®**  
Espaces naturels régionaux

espace  
naturels  
régionaux  
Région  
Hauts-de-France

**PLANTEZ LOCAL !**

**DEPUIS PLUS DE 30 ANS,**

- Un choix unique d'arbres, arbustes, fruitiers et légumes anciens adaptés aux conditions de sol et de climat de notre région,
- des végétaux produits exclusivement en Hauts-de-France,
- une commande groupée de végétaux pour tous ! Particuliers, collectivités, associations, établissements scolaires, entreprises, agriculteurs...
- une livraison proche de chez vous,
- des conseils et des formations pratiques.

**Participez à cet élan collectif de plantation, passez à l'action !**

[www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr)

Découvrez, apprenez, commandez!

Les avantages de ce dispositif sont les petits prix et la garantie que ces espèces et variétés fruitières, contrôlées par le Centre régional de ressources génétiques, seront adaptées aux sols et conditions météo du territoire. Vous n'y trouverez donc pas de palmiers ni de bambous mais des essences appropriées aux besoins de la faune locale (abri, nidification, nourriture, pollinisation, etc.).

Les commandes pourront être faites jusqu'au 21 janvier 2026 au plus tard pour une livraison à venir chercher à la Maison du Parc naturel régional Scarpe-Escaut à Saint-Amand-les-Eaux le 4 février 2026. Cette année encore aucune commande ne se fera au format papier. Un site internet est entièrement dédié à cette opération où vous pourrez commander en ligne [www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr).

Pour être conseillé, savoir combien de plants sont nécessaires à la réalisation d'une haie, quelles variétés ont besoin d'ombre ou de soleil, quels plants demandent un entretien régulier, etc., **prennez contact avec Frédéric Lecomte, votre conseiller Patrimoine arboré au Parc naturel régional Scarpe-Escaut : [f.lecomte@pnr-scarpe-escaut.fr](mailto:f.lecomte@pnr-scarpe-escaut.fr), tél. : 03.27.19.19.70.**



## Informations communales

### Fête des Argales Retour en images

Retour avec un pêle-mêle d'images de La Fête des Argales qui s'est déroulée les 06 et 07 septembre avec une forte participation.

# A

ANIMATIONS  
ASSOCIATIONS



# E

EXPOSITION  
MARCHÉ ARTISANAL



RIEULAY

FETE DES  
ARGALES // 06 / 07  
SEPTEMBRE  
2025



www.rieulay.fr

DOSSIER DE PRESSE

# C

CONCERT



## La Semaine Bleue Retour en images

A l'occasion de la semaine bleue à Rieulay, diverses activités intergénérationnelles ont été proposées dans la commune : une marche familiale en collaboration avec l'école, des activités contes et ateliers avec la classe de Madame Ruelle et les résidents de l'HEPAD des Onze villes.

Une sortie intergénérationnelle a été organisée au cinéma d'Aniche par le Comité des anciens à des destination des familles pour voir le film "La-Haut".

La ludothèque des Chti bouts et le RIPESE ont mené des ateliers sensoriels à l'EPHAD des onze villes. Des ateliers Sashiko (broderie japonaise) ont été organisés à la médiathèque de Rieulay.

La municipalité remercie l'ensemble des partenaires et des participants pour cette semaine solidaire.

Marie Lise Bourghelle, Marie Noelle Lebrun et Annie Mathon.



## Savoir rouler à vélo Journée d'initiation vélo



### Journée d'initiation Vélo : un moment de partage et de découverte pour les enfants.

Le mercredi 8 octobre, la commune a organisé avec l'appui de Cœur d'Ostrevent Agglo l'activité "Savoir rouler à vélo", qui permet aux enfants de 6 à 11 ans d'acquérir les compétences pour circuler à vélo en autonomie et en sécurité.

Les enfants du centre de loisirs ainsi que les familles rieulaysiennes ont participé

à la journée en 2 blocs : savoir pédaler et savoir circuler.

Pendant 1h15, les enfants, tous équipés de leur vélo et de leur casque, ont pu apprendre à mieux maîtriser la pratique du vélo, mais aussi à découvrir les bases de la réparation : regonfler un pneu, vérifier les freins, ajuster une selle, etc... Plusieurs petits ateliers ludiques et pédagogiques ont été mis en place, offrant aux participants une expérience à la fois éducative et amusante.

Deux créneaux horaires ont été proposés afin de permettre au plus grand nombre de profiter de cette activité gratuite et ouverte à tous.

Encadrés par deux intervenants passionnés et très professionnels, les enfants ont pu bénéficier de

conseils personnalisés et d'un accompagnement bienveillant. Pour beaucoup, ce fut une véritable découverte et un moment de partage enrichissant, alliant plaisir, apprentissage et autonomie.

Cette belle initiative a rencontré un franc succès et a ravi petits et grands !





## Marché de Noël 29 & 30 novembre

La magie de Noël s'installe à Rieulay le temps d'un week-end féérique !

Venez flâner parmi les chalets du marché artisanal, où de nombreux exposants vous proposeront leurs créations originales et gourmandises de saison. Les petits et les grands auront des étoiles plein les yeux avec la visite du Père Noël, la patinoire et de nombreuses animations familiales. Côté saveurs, laissez-vous tenter par une tartiflette bien chaude, un verre de vin chaud ou d'autres délices à savourer sur place dans une ambiance conviviale et festive.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour partager l'esprit de Noël en famille ou entre amis !

- Pensez à apporter votre boîte de Noël sur le stand du Conseil Municipal des Enfants (cf P18)

### Horaires :

Samedi 29 novembre : 14h à 19h

Dimanche 30 novembre : 10h à 19h



## « Ma Protection pour votre commune » Programme d'offres spécifiques Complémentaire Santé

AXA organise une **permanence d'information**

avec présentation d'une réduction spéciale

sur le **contrat santé** allant jusqu'à **-20%**

pour les **habitants de RIEULAY**

Ecoute personnalisée pour une solution correspondant à vos besoins

**Devis immédiat et sans engagement**

pensez à vous munir de votre tableau de garanties actuel

**et aussi**

Solution **Dépendance / Perte d'autonomie** au service des aidants et des aidés

Solution **Obsèques** : Anticiper le financement et être accompagné dans les démarches

Conseiller AXA : **Thierry FLAHAUT**

tel : 0603285879

e-mail : thierry.flahaut.am@axa.fr N°ORIAS : 23000711

AXA France Vie - Société anonyme au capital de 487 725 073,50 s - 310 499 669 R.C.S. Nanterre - AXA Assurances Vie Mutuelle : Société d'assurance mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 353 457 245. Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex • Entreprises régies par le Code des assurances - AXA France IARD, S.A. au capital de 214 799 000 € - 722 057 460 R.C.S Nanterre - AXA Assurances IARD Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 698 308. Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92 727 Nanterre Cedex. Offre réservée aux nouveaux clients en Santé

### RETOUR SUR LES ANIMATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

#### Heure des histoires mercredi 24 septembre

Les enfants sont venus avec les mamans et les mamies écouter des histoires, lues par Jocelyne, sur les émotions.

Chacun d'entre eux peut désormais mieux appréhender la joie, la colère, la tristesse, la peur et la sérénité.



#### Après-midi Jeux de société Mercredi 1er octobre

La médiathèque et la ludothèque « Les Ch'tibouts » vous ont proposés un moment de jeux le mercredi 1er octobre 2025.



Nous vous attendons nombreux le mercredi 19 novembre de 14h à 16h pour une nouvelle animation Jeux de Société

### ACTIVITÉS DE LA MÉDIATHÈQUE NOVEMBRE / DÉCEMBRE

#### Après-midi Jeux de société Mercredi 19 novembre de 14h à 16h

La médiathèque de Rieulay et la ludothèque "Les Ch'tibouts" vous proposent un après-midi jeux d'expressions le mercredi 19 novembre 2025 de 14h à 16h à la médiathèque



Tout public.

#### Atelier Les Petites Mains de Noël Samedi 22 novembre de 10h à 11h30

Depuis plusieurs années, les ateliers "Les Petites Mains de Noël" sont mis en place à la médiathèque

Nous reconduisons de nouveau cette animation et vous invitons petits et grands à laisser parler votre imagination et réaliser de belles décos de Noël.



Tout public

#### Switch Party à la médiathèque Du 25 novembre au 17 décembre

Venez jouer à la console Switch à la médiathèque du 25 novembre au 17 décembre et partager un moment de convivialité et de rigolade. Plusieurs jeux en prêt à la Médiathèque Départementale du Nord vous seront proposés.



Vous êtes fan de Zelda, Mario Kart, Just Dance ou Minecraft, vous pouvez jouer seul ou à plusieurs aux horaires d'ouverture de la médiathèque, sur réservation.

- Mercredi 26 novembre de 14h30 à 16h : Super Mario Party
- Samedi 29 novembre de 10h à 11h30 : Rayman Legends
- Mercredi 3 décembre de 14h30 à 16h : Les indestructibles Légo
- Samedi 6 décembre de 10h à 11h30 : Just Dance 2018
- Samedi 13 décembre de 10h à 11h30 : Mario Kart 8 de Luxe

Quelques conditions sont requises : - 4 joueurs max pour une durée maximum de 45 minutes (sur les créneaux de jeux libres)  
- Pour les plus jeunes : sous surveillance parentale.  
- Dès 8 ans.

#### Heure des histoires de Noël Mercredi 10 décembre de 11h à 12h



Grands-parents, parents, enfants, venez écouter des histoires de Noël en famille.

Un petit jeu de Noël vous sera proposé après le temps de lecture.  
Une animation destinée aux enfants de 0 à 8 ans.

Toutes les animations de la Médiathèque sont gratuites et sur inscription au 03.27.80.50.82 ou par mail [bibrieulay@gmail.com](mailto:bibrieulay@gmail.com).



#### La médiathèque de Rieulay est ouverte :

- |            |                       |
|------------|-----------------------|
| . Mardi    | 15h à 17h30           |
| . Mercredi | 10h à 12h - 14h à 17h |
| . Vendredi | 10h à 12h - 14h à 18h |
| . Samedi   | 10h à 12h             |

La médiathèque sera fermée du vendredi 26 décembre 2025 au lundi 6 janvier 2026.

## PREMIERS MOMENTS D'HISTOIRE LOCALE

J'ai pu accueillir le dimanche 21 septembre 2025 sur le stand "Patrimoine" les visiteurs de passage.



Renseignant les personnes s'arrêtant et me questionnant, j'ai été amenée à parler des origines de Rieulay, je vais donc y revenir pour les habitants nouveaux et un peu moins, qui les ignorent et s'interrogent.

### RIEULAY, le commencement :

1207 : de retour de la 4ème croisade avec son suzerain, le comte de Flandre et de Haÿnaut, Pierre, fils cadet de Wauthier III seigneur-chevalier de Douaÿ (Douai), obtient en récompense l'autorisation, et même le devoir, de faire construire un château-fort à Rieulay où son père possède quelques terres perdues...

Ne sont-ils pas partis ensemble depuis trois ans, en Terre Sainte, où, d'ailleurs, le comte Bauduin IX fut empereur de Constantinople, avec l'aide de Pierre.

Un seigneur à Rieulay ? Cela fait longtemps que le Prieuré de Beaurepaire le demande, pour être défendu ! Les moines n'ont pas le droit de prendre les armes, or, c'est l'époque des "bandits de grand chemin" ; les Religieux ont besoin d'un personnage laïc puissant qui les protège, les défende et fasse régner la loi à Somain. Leur petite Abbaye date du VIIIème siècle, créée par la princesse franque Gisèle, ayant reçu en cadeau pour son mariage, par son père fils de Charlemagne, le fisc de Somain ; ce tout petit prieuré étant une annexe du grand monastère de Cysoing, qu'elle avait fondé avec son mari Evrard.

Pour la réalisation de la forteresse, les Religieux accordent à Pierre un fief de 24 rasières, cela représente une trentaine d'hectares, sur lequel il fera s'élever son château, au milieu des bois et des marécages... Il fera donc venir de Douaÿ quelques manants, quelques dizaines ? – hommes libres toutefois, des "villains" et non pas des serfs -

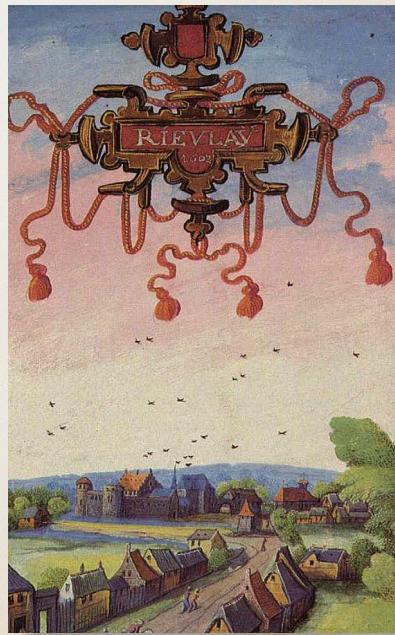
qui, durant 10 ans vont défricher le bois, assécher, et construire le château ; périmètre : 200 M de long sur 100 de large .

1219 : à quelques pas du château-fort, on vient d'édifier une petite chapelle avec un campanile, le seigneur Pierre tenant à assurer la vie spirituelle de ses quelques habitants ; toutefois le clergé de Somain, s'il a donné son accord pour la construction du petit lieu de culte qui s'appelle "Saint Amand", n'autorise pas les sacrements ici... Il faudra se rendre à l'église de Somain pour les baptêmes et enterrements (le sacrement de mariage vient d'être instauré par la papauté pour les gens du peuple, qui vivaient encore en concubinage notoire : on ne se mariait pas à l'église, ni autrement d'ailleurs : les mairies n'existaient pas ! )

Notre église actuelle fut édifiée en 1874, sur l'emplacement de cette première chapelle castrale aux dimensions modestes.

En 1220, celui qui devient Pierre 1er de Rieulay, assigne des revenus en marchandises au chapelain qui desservira la chapelle de sa seigneurie.

Patrimoinement vôtre,  
E ve



# La jeunesse à Rieulay

Jeunesse

## Ateliers d'éveil 10, 24 nov et 8 dec



Les lundis 10, 24 novembre et 08 décembre de 9h30 à 11h à la salle de l'association des "Ch'ti Bouts" 13 rue Suzanne Lanoy.

Jeux libres, ateliers créatifs, manuels, sensoriels, lecture... pour les assistants maternels, enfants et les parents employeurs.

Inscription auprès de l'animatrice Céline Thiebaut au 06 49 28 41 72 ou par mail : celinethiebaut.ripeste@gmail.com

## Le Conseil Municipal des Enfants "Bientôt Noël" !

Collectage de boîtes de Noël organisé par le Conseil Municipal des Enfants de Rieulay pour les "Sans Abris" avec l'association Helpasso sur le marché de Noël les 29 novembre de 14h à 19h et le 30 nov de 10h à 17h.



Dans une boîte à chaussures mettre :

- Quelque chose qui tient chaud (bonnet, chaussettes, écharpe...)
- Un produit d'hygiène (savon, dentifrice, gel douche...)
- Une friandise (chocolat, bonbon, gâteaux...)
- Un petit cadeau (carnet, crayon, bijou (femme) , coloriages...)
- Une jolie carte avec un petit mot gentil

Favoriser la qualité plutôt, que la quantité.  
La boîte est décorée et personnalisée (Femme, Homme) mais pas fermée.

Venez les déposer, on vous attend nombreux !  
Défi : plus de 50 boîtes !

Merci pour eux

Les membres du Conseil Municipal des Enfants ont travaillé sur un logo déclinant le celui de la commune et la spécificité de ce Conseil Municipal composé d'Enfants.



## La Ludothèque



## Joies, Jeux, anniversaire

Animation thématique personnalisée + goûter  
Chasse au trésor, activités manuelles, grands jeux, jeux de construction, jeux de société, parcours motricités...

Adhérent : 80€ pour 8 enfants (+5€ par enfant sup)

PRÊT A JOUER ?...  
+ de 900 jeux, jouets et grands jeux festifs traditionnels à louer !

Info & réservation : An, Responsable Ludothèque 06 95 24 16 97 ludothequechibouts@gmail.com

# Les séniors à Rieulay

## COLIS DE NOËL DES AÎNÉS



### Colis de Noël

La distribution des colis de NOËL des plus 70 ans offerts par la Municipalité sera effectuée par Monsieur Le Maire et les élus.

**Mardi 09 Décembre :**  
Matin à partir de 9h30 : Rue des Sarts, Résidence Larentis, des Hallots, Rue Jean Jaurès  
Après-midi à partir de 14h30 : Rue Bouhour, Résidence Beaurepaire, Le Lori.

**Mercredi 10 Décembre :**  
Matin à partir de 9h30 : Rue Des Frères Sans, chemin de la chapelle, route Nationale, rue Rombeau  
Après-midi à partir de 14h30 : Rue Bouliez, Rue Caby

**Jeudi 11 Décembre :**  
Matin à partir de 9h30 : Rue Lanoy, Rue De La Paix  
Après-midi à partir de 14h30 : Rue Fiévet prolongée, Rue Fiévet.

Les personnes absentes lors de la distribution sont priées de se présenter en Mairie le vendredi 12 Décembre entre 11h et 12h pour retirer leurs colis.



### Mardi 09 décembre :

Matin à partir de 9h30 : rue des Arts, résidence Larentis, des Hallots, rue Jean Jaurès

Après-midi à partir de 14h30 : rue Bouhour, résidence Beaurepaire, Le Lori.

### Mercredi 10 décembre :

Matin à partir de 9h30 : rue Des Frères Sans, chemin de la Chapelle, Rte Nationale, rue Rombeau

Après-midi à partir de 14h30 : rue Bouliez, rue Caby.

### Jeudi 11 décembre :

Matin à partir de 9h30 : rue Lanoy, rue de La Paix

Après-midi à partir de 14h30 : rue Fiévet prolongée, rue Fiévet.

# Les associations

## Le mot du Comité des Anciens

En ce dimanche 7 septembre, la base des Argales s'est animée par la présence d'artisans locaux, par des stands représentant diverses associations, par espace de restauration, au rythme de musiques variées.

Le Comité des Anciens a proposé son stand de tir aux fléchettes, stand très apprécié des petits comme des grands, venus mesurer leur adresse pour percer les ballons (et recevoir une friandise).

Le soleil était au rendez-vous, ce qui a permis à de nombreuses personnes de se retrouver et de partager des instants de convivialité.

Merci à M. le Maire, à la Municipalité, aux services techniques, ainsi qu'aux bénévoles pour leur aide précieuse pour l'installation de notre stand, pour l'accueil des familles venues partager des moments ludiques et amusants, sous le regard des enfants toujours partant pour cette compétition.

Quelques photos de cet événement... Et rendez-vous l'année prochaine.

Notre village a connu de nombreuses activités en octobre : la semaine bleue, la semaine du goût, octobre rose. Notre Comité s'est investi pour chacune de ces manifestations : sortie intergénérationnelle au Cinéma Tati d'Aniche, une activité à

l'école, une présence le 25 octobre.

Pour les rieulaysiennes et les rieulaysiens de 65 ans et plus, nous vous conseillons de surveiller votre boîte aux lettres !!! En effet, le samedi 15 novembre, à 15h, à la salle des fêtes, se tiendra le goûter-spectacle, moment de retrouvailles et de partage pour les "anciens". Vous trouverez une invitation avec un bulletin d'inscription à retourner, complété, aux adresses mentionnées.

Au plaisir de nous retrouver, toujours dans la bonne humeur.

Anne Marie Novion  
Pour le Comité des Anciens



## Fitform Rieulay



MUSCULATION - FITNESS - CARDIOTRAINING

11/17

TARIF 130€/an

HORAIRES DU LUNDI AU

VENDREDI 8H-21H

SAMEDI 12H-21H

DIMANCHE 8H-21H

BADGE ELECTRONIQUE



DEPUIS 30 ANS

CONSEILS PERSONNALISÉS  
FACEBOOK :  
Fit Form Rieulay

12 RUE DES SARTS TEL 03 27 90 87 42



RENNEMENTS : MATIN 9H-11H ET 17H-20H EN SEMAINE SAMEDI 17H-19H DIMANCHE 10H-12H

## Musculation-Fitness-Cardiotraining

12 rue des Sarts Tél. 03 27 90 87 42

### Horaires :

Lundi au vendredi

+ dim : 8h-21h

Samedi : 8h - 12h



### L'amour pour mission

Dans son premier message adressé aux évêques et catholiques de France, le pape Léon XIV a mis en exergue trois figures de sainteté : Jean Eudes, Jean-Marie Vianney et Thérèse de Lisieux, pour le centenaire de leur canonisation. "Ils ont aimé sans réserve Jésus de manière simple, forte et authentique ; ils ont fait l'expérience de sa bonté et de sa tendresse dans une particulière proximité quotidienne, et ils en ont témoigné dans un admirable élan missionnaire."

Trois qualités à imiter. La petite Thérèse, fêtée le 1er octobre, a merveilleusement exprimé sa vocation : "Dans le cœur de l'Eglise, ma mère, je serais l'amour." Quelle grande ambition ! Avec son journal d'une âme, elle a inspiré des millions de chrétiens. Aimer, c'est aussi espérer. "Renouvelons donc la mission de l'espérance à partir de la prière, surtout celle faite de la parole de Dieu et en particulier des psaumes, qui sont une grande symphonie de prière dont le compositeur est l'Esprit Saint".

Vincent Cabanac prêtre assomptionniste

#### Quelques dates à retenir

Messe de la Toussaint et de la recommandation des défunts  
le **Samedi 8 novembre 18h église de Rieulay**. Les personnes ayant perdu un membre de leur famille pourront recevoir la petite croix déposée lors de la messe eucharistique



### TOUT EST-IL PRÊT ?

Quand la mort frappera à la porte de cette maison, elle ne surprendra sans doute personne car tout a été prévu pour le jour de sa venue. Une assurance-vie garantit un capital aux survivants, autrement dit, leur assurera un peu d'avenir sur la terre, un testament soigneusement rédigé établit la part de chaque héritier, la concession au cimetière est achetée et le nom et la date de naissance sont même déjà gravées sur la stèle, il ne reste qu'à ajouter l'année du décès.

Voilà, direz-vous peut-être, de sages précautions prises par quelqu'un de prévoyant qui a pensé à tout. A tout ? En êtes-vous sûrs ? Il a réglé des questions qui, de toute façon, auraient pu l'être sans lui, mais il a peut-être laissé de côté la seule question que lui seul pouvait régler : le salut de son âme. Il a pensé à des problèmes qui se limitent aux choses passagères de ce monde. Aurait-il, hélas ! négligé celui qui touche à l'éternité ?

Pardonnez, chers lecteurs, chères lectrices, cette question trop souvent évitée par mesure de délicatesse : Quel est votre degré de préparation à

vous, en vu de ce passage solennel ? Êtes-vous prêt(e) à la rencontre de Dieu (Amos 4 v.2) ? Si la mort devait vous surprendre aujourd'hui, quitteriez-vous ce monde chargé de vos fautes pour rencontrer le Dieu Juge, ou partiriez-vous en paix pour rencontrer le Dieu Sauveur ?

C'est maintenant qu'il faut se mettre en règle avec Dieu, et la seule façon est de reconnaître son état de péché devant Dieu et de recevoir, par la foi, Jésus comme son Sauveur. C'est lui, le Fils de Dieu, qui a payé le prix de nos péchés en subissant, à la croix, la condamnation à notre place.

Il y a quelques années je visitais un homme très malade qui savait sa mort proche. La dernière fois que je l'ai vu, il me raconta qu'il s'était rendu à la mairie de son village pour acheter son emplacement au cimetière. Quand tout fut réglé, avant de quitter la mairie, il dit au secrétaire sur un ton joyeux : "Et voilà, j'ai ma place au cimetière parce que je l'ai payée ! Mais ce qui est beaucoup plus important c'est que j'ai aussi ma place au ciel, et cette place, je ne l'ai pas payée car je ne pourrais pas,

mais Jésus Christ l'a payée pour moi en donnant sa vie sur la croix !"

Je n'ai plus revu ce cher monsieur, car il est parti peu de temps après ; il est entré dans le repos, près de son Sauveur et Seigneur.

Vous qui lisez ces lignes, puis-je vous demander où votre âme ira lorsque vous fermerez définitivement les yeux sur ce monde ?

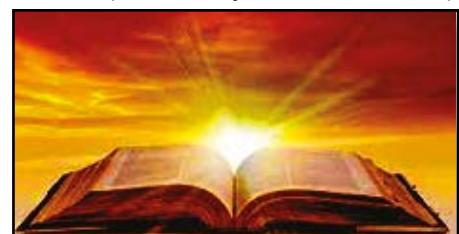
"Il est réservé aux hommes de mourir une fois, après quoi vient le jugement" (Hébreux 9 v.27)

Nous nous entretiendrons à ce sujet les dimanches 9 et 23 novembre et 7 et 21 décembre au 43 rue René Caby à Rieulay

Que Dieu vous bénisse et vous conduise dans cette réflexion.

03 27 80 61 52

(Daniel Royal votre Serviteur)



# Agenda

## NOVEMBRE

### COLLECTE DES DÉCHETS

**Les lundis** : Les 3 et 17 novembre : Bac jaune et bac vert  
**Tous les jeudis** : Bac bronze  
**Les vendredis** : Les 14 et 28 novembre : Déchets verts

### Agenda

Lundi 10 nov	Ateliers d'éveil (RIPESE)	Page 18
Mardi 11 nov	Commémoration de l'armistice de la 1ère guerre mondiale	Page 12
Jeudi 13 nov	Permanence info AXA 9h-12h Mairie	Page 15
Merc 19 nov	Après midi jeux de société 14h à 16h à la Médiathèque	Page 16
Sam 22 nov	Atelier Les petites mains de Noël 10h à 11h30 à la Médiathèque	Page 16
Lundi 24 nov	Ateliers d'éveil (RIPESE)	Page 18
Sam 29 nov	Marché de Noël - Placette cœur de village - Ecole . 14h à 19h	Page 15
Dim 30 nov	Marché de Noël - Placette cœur de village - Ecole . 10h à 19h	Page 15
25 nov - 17 déc	Switch Party à la Médiathèque	Page 16

## DÉCEMBRE

### COLLECTE DES DÉCHETS

**Les lundis** : Les 1, 15 et 29 déc : Bac jaune et bac vert  
**Les jeudis** : Les 4, 11 et 18 déc : Bac bronze  
**Samedi** : Le 27 décembre : Bac bronze

### Agenda

Lundi 08 déc	Ateliers d'éveil (RIPESE)	Page 18
Mardi 09 déc	Distribution des colis des Aînés	Page 19
Merc 10 déc	. Distribution des colis des Aînés . Heure des histoires de Noël 11h à 12h à la Médiathèque	Page 19
Jeudi 11 déc	Distribution des colis des Aînés	Page 19

## À vos agendas

### Le marché de Noël 29 & 30 novembre

Venez flâner parmi les chalets du marché artisanal, où de nombreux exposants vous proposeront leurs créations originales et gourmandises de saison.

Les petits et les grands auront des étoiles plein les yeux avec la visite du Père Noël, la patinoire et de nombreuses animations familiales.

Côté saveurs, laissez-vous tenter par une tartiflette bien chaude, un verre de vin chaud ou d'autres délices à savourer sur place dans une ambiance conviviale et festive.

- Pensez à apporter votre boîte de Noël (cf P18)

Horaires :

Samedi 29 novembre : 14h à 19h

Dimanche 30 novembre : 10h à 19h



### Cérémonie des voeux du Maire

La traditionnelle cérémonie des voeux de la municipalité se déroulera le

samedi 10 janvier 2026 à 18h à la Salle des Fêtes

suivie d'un verre de l'amitié.

# Commerces

**L'Ecrin Douceur**  
Soins du visage et du corps,  
Epilations, Beauté des mains  
et pieds, Mise en beauté du  
regard, Vente de bijoux et  
produits de bain

L'écrin Douceur  
par Enola

14 rue des Sarts  
Tél : 09 73 15 42 48

**Créati Grav'**  
Gravure Funéraire - Pierre,  
Verre et Bois - De l'Ornement  
au rechampissage  
Johan CASSERON  
69, rue des Sarts  
Email:creatigrav@gmail.com  
Tél: 06 30 59 12 23

**Mackré Dépannage**  
Chauffage - Plomberie - Sanitaire  
21 rue Jean-Baptiste Fievet  
Christophe Mackré  
Tél : 06 75 38 22 99  
mackre.depan@aliceadsl.fr

**Maxime REMY**  
Plâtrier - Plaquistre - isolation  
thermique/acoustique - Peinture -  
Papier peint

Tél : 06 43 12 41 71  
maxinhome59@gmail.com  
www.maxinhome.fr

**Danielô Services**  
06 42 74 90 07  
danieloservices@outlook.fr  
CHAUFFAGE  
PLOMBERIE  
SANITAIRE  
Responsabilité Civile et Décennale  
RÉPARATION EN URGENCES

Tél : 06 42 74 90 07  
Email :  
danieloservices@outlook.fr

**La gourmandise salée**  
Brasserie  
Rue Espace Terril  
Tél : 06 09 64 28 31

**Pizzeria les Argales de Rieulay**  
Pizzeria  
17 rue Suzanne Lanoy  
Tél : 06.12.45.03.28

**S A R L Delwarde**  
Parcs et jardins  
25 rue René Caby  
Rieulay  
Tél : 03 27 86 37 69

**Bar' Bichette**  
Bar et Restauration  
2 rue Joseph Bouliez  
Tél : 07.81.64.65.07  
Facebook :  
Bar bichette Rieulay

**Les Chevrettes du Terril**  
Elevage AB et fromagerie  
Julien Graf  
Terril des Argales  
Site :  
www.chevretteteduterril.fr

**DAM & CO Paysage**  
Création et entretien  
d'espaces verts  
2412 rue Fernand Rombeau  
Tél : 07 68 82 16 14  
Email :  
damandcopaysage@gmail.com

**Pharmacie**  
M. Honvaut  
48 rue des Sarts  
Tél : 03 27 86 05 45  
lundi au vendredi : 8h30 à  
12h00 / 14h00 à 19h30.  
Samedi 8h30 à 12h30

**Praticienne en intégration des réflexes archaïques**  
Stimulations du cerveau.  
Trouble des apprentissages,  
dys, langage, écriture....  
Cécile Dievert - 21 rue des  
Frères Sans  
Mail : neda@sfr.fr

**Natur'eau & Equilibre**  
Naturopathe  
RDV en visio ou à domicile  
Secteur Lille, Douai, Valenciennes  
Tél : 07 44 92 66 10  
natureaequilibre@gmail.com  
FB / Insta : @natureaequilibre

**Temps d'un reg'Art**  
Photographe  
Email :  
gregory.smellinckx@gmail.com  
Site :  
www.tempsdunreg-art.com

**TOCCO Giuseppe**  
Carreleur - Carrelage, faïence,  
terrasse, pavage -Création de  
salle de bain  
41 rue des Sarts  
Tél: 06 43 48 10 94  
Email :  
toccogiuseppe88@gmail.com

**Marché hebdomadaire**  
Boucher, poissonnier, fruits -  
légumes, fromages.  
Chaque vendredi de  
8h à 12h - Placette  
coeur de village

# **LES POMPIERS DE SOMAIN**

## **SE MOBILISENT POUR LE TÉLÉTHON**

**LE 29 NOVEMBRE 2025  
DE 10H00 À 17H00**



**VENEZ FAIRE UN DON ET PROFITER  
D'UNE VISITE DE LA CASERNE**

- DÉMONSTRATIONS
- GESTES DE SECOURISME
- VISITE DES CAMIONS



**414 RUE LÉONARD DE  
VINCI, Somain**





## MAIRIE DE RIEULAY

1 rue Joseph Bouliez  
Placette Coeur de Village  
59870 Rieulay

Tél. 03 27 86 92 40

### Ouverture au public

Lundi et mercredi :  
8h30 - 12h / 13h30 - 17h  
Mardi : 8h30 - 12h  
Jeudi : fermé toute la journée  
Vendredi: 8h30 - 12h / 14h - 18h

Ne pas jeter sur la voie publique

